

**LA CHRONIQUE DU
COMTE ROUGE :
UNE OEUVRE AU SERVICE
DE LA DUCHESSE YOLANDE**

Isabelle COTTET

La *Chronique du Comte Rouge* a été rédigée dans la deuxième moitié du XV^{ème} siècle par Perrinet Dupin (on écrit également Du Pin), nommé chroniqueur officiel à la Cour de Savoie par la duchesse Yolande. Il s'agit d'une biographie de type romanesque d'environ 230 folios, en moyen français, d'Amédée VII de Savoie dit le « Comte Rouge »¹. Nous ne possédons qu'un seul manuscrit de cette chronique (qui comprend également d'autres oeuvres du chroniqueur), aujourd'hui conservé aux Archives d'Etat de Turin². Ce texte a été édité par Domenico Promis dans les *Monumenta Historiae Patriae*³, puis par F.E Bollati de Saint - Pierre⁴, et il a déjà fait l'objet de nombreuses études⁵.

On sait relativement peu de choses au sujet du chroniqueur. Né à la Rochelle⁶, il aurait vraisemblablement séjourné à la Cour de Savoie entre 1458 et 1482⁷. Il écrivit un roman de chevalerie intitulé « Philippe de Madien », composé en juin 1448 et dédié à la duchesse Anne de Lusignan, épouse du duc Louis, et fut nommé secrétaire ducal dans les années 1470⁸ par la duchesse Yolande pour écrire ses chroniques. A travers les textes édités par F.E. Bollati de Saint-Pierre⁹, les documents qui nous restent aujourd'hui¹⁰, et ce que l'on peut savoir de son oeuvre (il a rédigé une chronique d'Amédée VI dont il ne reste rien), il est vraisemblable que Perrinet Dupin a pu écrire toute l'histoire des comtes et du premier duc de Savoie, depuis les origines, telles qu'on les concevait alors au XV^{ème} siècle. Cependant, la *Chronique du Comte Rouge* constitue bien entendu la plus importante des oeuvres de Perrinet Dupin qui nous soit parvenue.

La datation de ce document reste sujette à de nombreuses controverses. On la situe généralement aux alentours des années 1475. D. Chaubet, quant à lui, propose « une date intermédiaire entre 1448 et 1477 »¹¹, et, à travers l'étude des filigranes, une datation entre

¹ 1360 - 1391 ; comte régnant de 1383 à 1391.

² Archivio di Stato di Torino, Storia della reale Casa di Savoia, Categoria 3a, Storie Particolari, mazzo II, (*Chronique d'Amédée VII de Savoie dit le Comte Rouge par Perrinet Dupin, avec une copie*).

³ M. H. P. Scriptorum T. I, col 391 - 592.

⁴ F. E. Bollati de Saint - Pierre, *Chroniques de Perrinet Dupin*, Turin 1893.

⁵ Notamment par D. Chaubet, *L'historiographie savoyarde du XIV^{ème} au XVI^{ème} siècle*, Paris, Thèse, Ecole Pratique des Hautes Etudes, 1990, 5 vol., et, *id.* " Une enquête historique en Savoie au XV^{ème} siècle ", dans *Journal des Savants*, 1984, p. 93 - 125. Egalement par A. Barbero, « Corti e storiografia di corte nel Piemonte tardo medievale », dans *Piemonte Medievale. Forme del potere della società. Studi per Giovanni Tabacco*, Turin Einaudi 1985, p. 249 - 77.

⁶ Perrinet Dupin mentionne lui-même cette information dans sa *Lettre à la Duchesse Yolande de Savoie*, ed. F.E. Bollati de Saint Pierre (cité note 4).

⁷ C'est-à-dire durant les premières années du règne du duc Louis, le règne d'Amédée IX et enfin la régence de la duchesse Yolande.

⁸ Les documents de la Trésorerie Générale, étudiés et édités par F.E. Bollati de Saint - Pierre, mentionnent que Perrinet Dupin a reçu le 27 juin 1477 la somme de cinq florins en exonération de ses dépenses faites ou à faire. On trouve aussi dans les archives de la Chambre des Comptes (F.E. Bollati de Saint - Pierre, cité note 4) une supplique qui le désigne sous l'appellation de *ducalis secretaris et cronicarum compositores* ; également un mandement de la duchesse selon lequel il devait recevoir cent cinquante florins par an. A partir du 27 juin 1477, P. Dupin est rémunéré. Il s'agit - là véritablement d'une embauche. Un premier reçu daté du 12 juillet rapporte que le *magister facture cronicarum Sabaudiae* a été payé dix florins de pension, de même qu'il en avait obtenu cinq à la date du 5 mai. Le chroniqueur était donc rémunéré de cent cinquante florins par an, et il recevait également des paiements réguliers pour pallier à ses dépenses supplémentaires.

⁹ F.E. Bollati de Saint - Pierre fait apparaître dans son édition, outre la *Chronique du Comte Rouge*, une lettre (composée de deux suppliques) et un questionnaire en cinquante - six items, relatifs à la rédaction de la *Chronique d'Amédée VIII*, un texte traitant des origines saxonnes de la Maison de Savoie, une partie de sa *Chronique d'Humbert III*, un fragment très court de sa *Chronique de Thomas Ier*, et un morceau très endommagé (environ un folio et demi dans le manuscrit de Turin), de sa *Chronique d'Amédée VIII*.

¹⁰ Notamment ceux de la Trésorerie Générale et de la Chambre des Comptes, étudiés par F.E. Bollati de Saint - Pierre.

¹¹ D. Chaubet, *Une enquête historique en Savoie au XV^{ème} siècle* (cité note 5).

1450 et 1460¹². Cependant, la critique interne du document, et les informations fournies par la Chambre des Comptes et la Trésorerie Générale¹³, montrent qu'il serait peut-être plus juste de dater *La Chronique du Comte Rouge* des années 1476 - 1477.

Les méthodes de travail de Perrinet Dupin sont difficiles à établir avec précision. Le chroniqueur a vraisemblablement travaillé à partir de la tradition orale, et, s'il n'a sans doute pas eu accès aux archives ducales¹⁴, il semble cependant avoir vu des documents écrits¹⁵, puisqu'il cite dans son oeuvre des « *instruccions* » qu'il aurait reçues, en particulier la chronique de Cabaret rédigée entre 1417 et 1419¹⁶.

Mais, s'il utilise *Les Chroniques de Savoie* comme trame de son oeuvre, P. Dupin travaille d'une part aux problèmes relatifs aux grandes préoccupations qui sont alors celles de son duché : il remanie Cabaret pour en faire une oeuvre à la gloire du pouvoir savoyard et des relations avec la France, alors principale menace extérieure ; d'autre part, il pourrait bien oeuvrer dans le sens des aspirations toutes *personnelles* de la duchesse.

• L'exaltation du prince et des relations avec la France

Dans son oeuvre, P. Dupin dresse le portrait d'un comte de Savoie qui correspond à celui du souverain idéalisé¹⁷ autour duquel est déployé un faste formidable. Amédée VII incarne ici le pouvoir savoyard mis en majesté par le chroniqueur. Amédée VII déploie toutes les qualités requises chez le prince exemplaire, à commencer par celle du *sang*.

Dans la *Chronique du Comte Rouge*, P. Dupin se prête à une véritable exaltation du *sang*. Le *sang* en tant distinction et garantie du haut rang, avec comme notion qui lui est intimement liée celle de la *lignée*, tout d'abord, ce qui correspond tout à fait aux préoccupations de nombreuses dynasties occidentales en mal de légitimité en cette fin de XV^e siècle ; et les exemples ne sauraient manquer dans la chronique:

Au chapitre XXXVI : « ... distrent que raison estoit que villains pugniz fussent de la forfaiture que commectre orent oze contre leur signeur (il s'agit ici d'Edouard de Savoie) extrait de excellent et si hault sang que cilz de Savoye estoit ... »

Le sang de noble origine est synonyme de légitimité dans l'exercice du pouvoir.

Mais, d'autre part, et cet aspect qui se trouvait déjà timidement évoqué par Cabaret, est, chez P. Dupin, l'objet d'un grand intérêt, le chroniqueur évoque ce sang comme lien de

¹² D. Chaubet, *L'historiographie savoyarde du XIV^e au XVI^e siècle* (cité note 5) p. 142 : La Chronique du Comte Rouge présente un filigrane huchet analogue à celui de l' Anonyme du Quatorze / Quinzième siècle et un filigrane raisin du type Briquet 13056 ; ces filigranes sont respectivement à rapporter aux années 1450 et 1460 ". D'autre part, à la page 139, nous avons : « j' estime que la rédaction de La Chronique du Comte Rouge est antérieure à celle d'Amédée VIII (elle-même entreprise entre 1472 et 1477) ».

¹³ Voir note 8.

¹⁴ Le chroniqueur a vraisemblablement éprouvé quelques difficultés à recueillir les informations et documents nécessaires à la rédaction de son oeuvre. Cf. La lettre et le questionnaire en 56 items adressés à la duchesse, dans l'édition de F.E. Bollati de Saint Pierre, *Les Chroniques de Perrinet Dupin* (cité note 4).

¹⁵ Si ces textes se rapportent en majeure partie à l'oeuvre de Cabaret, F. E Bollati de Saint - Pierre émet aussi l'hypothèse que P. Dupin a pu consulter le *Speculum historiale Vincenti Bellovacensis* (*Miroir de Vincent* ou « *Vincent Historial* »).

¹⁶ *Les Chroniques de Savoie*, écrites par Cabaret, de son vrai nom, Jean d'Orronville, chroniqueur d' Amédée VIII, cité au moins onze fois par P. Dupin.

¹⁷ Le portrait du comte Amédée est ici en de nombreux points conforme à celui étudié par J. Krynen, *Idéal du prince et pouvoir royal à la fin du Moyen Age (1380 - 1440)*, *Etude de la littérature politique du temps*, Paris, Ed. A. et J. Picard, 1981.

parenté privilégié entre le comte de Savoie et le roi de France qui sont cousins. Ce lien du sang et du cousinage se trouve célébré à maintes reprises dans la chronique, comme au chapitre XXVII, où le roi de France s'exprime en ces termes : « ..car il (le comte de Savoie) est filz de la seur de no vraye mere si que sans doute aucun nous sommes cousins germains .. »

Egalement au chapitre XIX : « ... vous (le roi s'adresse à Amédée VII) qui estes procee de sang si prochain de no cuer .. »

Ou au chapitre XLVII, lorsque le roi considère son cousin qui le rejoint : « Bel oncle, voyez cy venir ung homs qui de nostre sang est parant ... »

Il est vrai, que par ses origines, Amédée VII se trouvait relativement proche du royaume de France¹⁸. D'autre part, il affirma par ses actions diplomatiques sa fidélité au roi de France et à sa famille, ainsi qu'un certain dévouement. D'ailleurs, on le vit en France à plusieurs reprises avant son avènement comtal, notamment à la tête de ses troupes, au service du roi¹⁹.

Il y a très certainement par cet aspect du *sang* dans la chronique un rapprochement à effectuer avec Yolande et Louis XI qui, eux, sont véritablement frère et soeur. D'ailleurs, P. Dupin va jusqu'à évoquer les liens d'une étroite cohésion et même de *fraternité* entre les deux cousins, et ce, à de très nombreuses reprises ; pour n'en citer que deux exemples :

Au chapitre XX, selon les propos tenus par Charles VI, « ... le sang de luy est comme frere du nostre ... »

Au chapitre XXVI : « ... icelluy Rouge conte qui point nest nostre subject, comme amy et parant et exgal a frere ... »

Cet aspect ne figurait absolument pas de l'oeuvre de Cabaret.

Et, dans le prolongement de cette idée, on trouve celle d'une certaine *égalité* entre les deux cousins, égalité qui est essentiellement mise en valeur par le roi de France (le comte de Savoie se montrant plutôt discret et effacé dans ces évocations de parenté). Ainsi, trouve-t-on au chapitre XIII, entre autres : « ... je veulx bien que chascun saiche que presume les personnes de biau cousin et de nous estre seule et meisme chose ... »

Cette relation étroite est de surcroît scellée par une vive affection partagée par les deux cousins. Et P. Dupin ne manque pas de dépeindre les nombreuses démonstrations de cet attachement réciproque. Cabaret demeurerait beaucoup plus concis à ce sujet, et n'en faisait guère que deux mentions, à la fin du second chapitre : « Des adonc que le roy de France eut premier veu le conte Ame de Savoye, il le prist en tres grant amour pour ce quilz estoient cousins germains filz des deux seurs et aussi pour ce quil estoit abille de sa personne asance toutes chouses dont il se vouldt entremectre.. »

Puis, au treizième : « ... venant le conte de Savoye devant lescluse, le roy de France qui sceut sa venue ala incontinant le mander venir par luy lequel y ala volontiers. Et incontinant que le roy le vit il courut a luy et le acola et fut tant joyeux de sa venue que merveilles et commancerent o jouer lung a lautre et faire leurs esbatements si que apenne se pouvoient de partir densemble .. »

Ce que Perrinet Dupin développe quant à lui tout au long de son texte, reprenant entre autres Cabaret dans son chapitre XLVII, y ajoutant quelques éléments tels que : « ... le roy des lis couru embrascher son germain dembracement si fraternal ... se feisoit que ferveur ne procedast de chaleur en dembracement damour loyalle et tres perfeste ... »

¹⁸ Amédée VII se trouve être le fils de Bonne de Bourbon, belle-soeur du roi Charles V, il a été marié à Paris à la nièce de ce même Charles V, Bonne de Berry, et il mariera son fils à la fille du duc de Bourgogne.

¹⁹ J. Cordey, *Les comtes de Savoie et les rois de France pendant la Guerre de Cent Ans (1329 - 1391)*, Paris, Editions H. Champion, 1911. F. Cognasso, *Il Cnto Rosso*, Turin Paravia, 1931.

« ... le roy repris son germain et menant par soubz le braz gambiant parmy la salle .. »

De la même manière qu'il se fait le promoteur de cette profonde estime et amitié qui lie le roi de France au comte de Savoie, P. Dupin développe également le thème des relations tout à fait florissantes entre le comté de Savoie et le royaume de Charles VI.

Ainsi que nous l'avons vu, P. Dupin, dans sa *Chronique du Comte Rouge*, se livre à l'apologie des relations entre la France et la Savoie. Cela s'illustre par divers aspects.

Le Comte Rouge se retrouve très souvent en présence du roi son cousin, dans la chronique de P. Dupin, et, chacune de ses apparitions à la Cour de France donne lieu à de somptueuses réjouissances (telles qu'elles étaient développées dans les romans courtois). Ainsi voyons-nous Amédée à la Cour de Charles à l'occasion des deux campagnes militaires de l'Ecluse et de Bourbourg. Ces deux campagnes ont été relativement développées par P. Dupin, si bien que le Comte Rouge demeure à la cour de France entre le chapitre XI et le chapitre XXXVI (après la campagne de Bourbourg). Il s'y retrouvera également entre les chapitres XLV et LI (à l'occasion de la campagne de l'Ecluse). C'est d'ailleurs lors de ces séjours qu'il apprendra la naissance de son fils, naissance qui sera très dignement célébrée à la Cour par le roi et ses gens. Et, si Cabaret ne donnait qu'une brève mention de la fête donnée par le duc de Berry : « ... le duc de Berry ...leur donna le plus beau disner qui fut fait de longtemps en France .. »

P. Dupin, quant à lui, s'étend généreusement sur la description de cette célébration qui réunit tous les éléments des plus grandes réjouissances telles qu'un banquet, des joutes qui attirent de très nobles et nombreux invités, un prix que l'on remet au vainqueur, les honneurs des dames, les ménestrels, de la musique, des danses etc... Pour n'en citer qu'un très court extrait, au chapitre XVI : « ...souvenance ne estoit lors que de moult long temps en France feste eust este faicte sollempnelle, ne reflecte de fleur de chevalerie excellante, ne de nombre si grant que fust ceste cy durant le cours de la quelle lors que dances apres table venues furent en saison, la contesse de granille, la dame de Rochefoucault a tout multitude daultres dames, damoiselles, virges et pucelles de hault nom, chantres trompettes, menestriers jouans de divers instrumens, alerent le pris des joustes presenter au conte Rouge ... »

C'est à cette occasion que l'on trouve le fameux épisode des « *Troys Mousches à Miel* », au cours duquel le roi prédit l'avenir et la carrière brillante du futur Amédée VIII²⁰. De même, c'est à Paris que sera arrangé le mariage du jeune Amédée avec la fille du duc de Bourgogne, au chapitre XLXX²¹. C'est également à la Cour de France, lors de la fête qui est donnée à la naissance de son fils par les Grands de France (qui, chez Dupin, semblent considérer avec grand intérêt la venue de cet héritier), qu'Amédée VII reçoit son fameux surnom chromatique de « *Comte Rouge* ». Ce passage quelque peu anecdotique se trouvait déjà brièvement mentionné dans l'oeuvre de Cabaret (au chapitre II de sa chronique²²), où l'on apprenait que c'était sous l'impulsion plus particulière du duc de Berry qu'Amédée se voyait contraint de quitter ses vêtements noirs (il ne pouvait se résoudre à se défaire du deuil de son père) pour en revêtir de rouges, en l'honneur de son fils nouvellement né. Pour

²⁰ Cet épisode ne figure absolument pas dans la chronique de Cabaret, et il semble qu'il soit une pure création du chroniqueur de Yolande. Il s'agit d'une sorte de prophétie qui annonce quelles seront les grandes qualités du futur comte et ce que sera son règne et les phases principales de son existence, sa « carrière » d'antipape bien sûr mise de côté.

²¹ « *Comment le mariage de messire Ame de Savoye filz du dessudit Conte Rouge et de demoiselle Marie de Bourgoigne fut octroye a Paris* »

²² Celui-ci étant intitulé : « *Comment le duc de Berry fist mectre sus le noir conte de Savoye pour la joye de son jeune filz Ame* »

Perrinet Dupin, en revanche, il fait l'objet d'un récit détaillé (qui occupe les chapitres XXVII à XXXV) où il apparaît que c'est le roi lui-même qui se trouve à l'origine de ce surnom chromatique. Cette décision est prise de concours avec le duc de Berry, mais c'est le roi en est le principal instigateur et fera confectionner la livrée rouge pour son cousin de Savoie et ses gens.

S'il n'apparaissait nulle part le nom de « *Comte Rouge* » chez Cabaret (qui ne cite que le « *Conte Ame* »), l'Amédée VII de Dupin reçoit tout d'abord l'appellation de « *Conte Noir* », avant d'être appelé « *Comte Rouge* » dès qu'il a revêtu la livrée offerte par le roi. P. Dupin met ce surnom chromatique en rapport avec les conquêtes et l'attitude chevaleresque de son protagoniste.

Perrinet Dupin affirme que c'est en s'illustrant contre l'ennemi anglais qu' Amédée avait été surnommé, tout d'abord par eux, « Comte Rouge ». En effet, il s'est rangé du côté des Valois dans le conflit qui les opposa si longuement aux Plantagenêts²³. Comme plusieurs de ses prédécesseurs, Amédée VI avait favorisé la politique des relations avec la France. Son fils, le Comte Rouge, déjà tourné vers le royaume des Valois, poursuivit cette politique.

Ainsi participe-t-il, entre autres, aux deux campagnes successivement menées par Charles VI : celle de Bourbourg, en 1383, et qui, chez Perrinet Dupin, couvre seize chapitres de sa chronique, et celle de l'Ecluse, trois ans plus tard, projet d'invasion de l'Angleterre qui avortera en raison du mauvais temps, largement relatée par notre chroniqueur. Ces deux expéditions correspondraient donc à des réalités historiques et elles se trouvaient déjà mentionnées dans l'oeuvre de Cabaret sur laquelle le chroniqueur de Yolande trame sa chronologie, mais en développant ces épisodes à son gré. Il ne mentionne en aucun cas que le Comte Rouge s'était considérablement endetté au jeu lors de l'interminable attente dans le port de l'Ecluse, ou bien que celui-ci aura eu soin de se faire rembourser ses frais de participation à la campagne de Bourbourg ; mais peut-être ignorait-il tout simplement ces détails.

Ainsi fait-il apparaître le comte Amédée comme fidèle allié de Charles et le récit de ces deux expéditions est le théâtre de démonstrations d'affectivité de la part du roi envers son cousin, et d'actes de bravoure, d'exploits chevaleresques et guerriers d'Amédée dans les rangs du roi, ce qui, bien sûr, n'était pas développé chez Cabaret. Le Comte Rouge gagnera son surnom au terme de valeureuses victoires au cours desquelles il effraiera, blessera, chassera²⁴, puis tournera au ridicule²⁵, à l'avantage de son cousin, l'ennemi anglais.

P. Dupin s'évertue à dresser également de Charles VI le portrait d'un souverain doté des plus grandes capacités à gouverner, à faire montre d'autorité. Charles nous apparaît dans la *Chronique du Comte Rouge* comme puissant, victorieux, généreux, clément, entouré et obéi sans faute par ses nombreux sujets, et tous s'inclinent devant lui, y compris ses ennemis²⁶.

²³ Cf. J. Cordey, *Les comtes de Savoie et les rois de France pendant la Guerre de Cent Ans (1329 - 1391)*, Paris, Editions H. Champion, 1911.

²⁴ Cf. par exemple, le titre du chapitre XV : « *Comment au Conte Noir venant de contraindre anglois de retourner en leur place ...* »

²⁵ En particulier dans un passage fort long (qui couvre neuf chapitres), construit sur le modèles des joutes courtoises, où il est question d'un « *pas d'armes* » qui oppose successivement le comte de Savoie à trois chevaliers anglais.

²⁶ Au chapitre XXV, entre autres, un Anglais vaincu, Pennebroc vient rendre hommage au roi :

« ... *Pennebroc...par maniere de congie et reverance tres humble il du lieu ou il estoit faisant la dicte promesse, clina le chief vers le roi...* »

C'est ainsi que le chroniqueur transforme en éblouissante victoire royale (célébrée avec faste²⁷) la fin de la campagne de Bourbourg qui en réalité se solda par une trêve d'une année, qui n'était due qu'à l'affaiblissement en vivres et autres des troupes anglaises.

Et c'est un roi sage aussi que celui qui accueille Amédée et lui prodigue amitié et conseils.

D'ailleurs, P. Dupin n'hésite pas à faire de son lever royal, au chapitre XXX, le symbole de cette grandeur : le souverain est tiré de son sommeil par la lumière éclatante du soleil, il est salué par ses sujets, fait mander la reine et ses dames et s'apprête à tenir conseil dans sa chambre, développant ici l'image du Roi-Soleil²⁸. Si l'aspect du *prince-chevalier*, du chef de guerre, semble assez bien correspondre à la personnalité du roi qui deviendra fou²⁹, la grande majesté dont le glorifie P. Dupin est certes douteuse ; en particulier en ce qui concerne ses relations avec ses oncles, qui, selon, le chroniqueur, sont respectueuses et familières, lorsque l'on sait quel rôle de manipulateurs ont joué ces tuteurs jusqu'à ce que Charles VI les renvoie en 1388.

Si le Comte Rouge se comporte, tantôt en sujet, tantôt en allié³⁰, dévoué et solidaire de la France, P. Dupin indique clairement qu'un tel déploiement de valeurs peut servir les intérêts et le prestige de la couronne³¹. P. Dupin veut montrer que cette alliance figure parmi celles qui importent pour le royaume. Au chapitre XII, le roi conseille à son oncle de Berry de favoriser cette relation avec la Savoie : « ... vous advise, se a cestui avez amour tieulle que monstres semblant que point ne la desjoignes de lui, qui ainsi que savez est prince de haulte valeur et harni de puissance tieulle, que il par moyen dicelle vous puet grandement eyder ou nuire ... »

Aussi, la Cour de Charles VI, et le roi lui-même ne tarissent-ils pas d'éloges au sujet du " biau cousin de Savoye ". Pour en citer un exemple, rapportons les propos tenus par le roi au chapitre XIII : « Gloire, laux avec honneur perpetuel et pardurable soit par nostre Redempteur impartit et octroye a biau cousin de Savoye qui par ses haultes valeur, vertu, vigueur et proesse pour bon leur nous donner en ceste nostre emprise a de la premiere empreinte que ennemis ont oze sur nous entreprendre fayre mis angloys en malehur tieul, que leur avoir fait perdre environ deux cens combatens... le remercions du treshault service... »

Ou encore lorsque le duc de Berry, au chapitre XXVI : « ... disant le conte Ame estre de valeur si haulte ... »

Et la *Chronique du Comte Rouge* regorge de ce genre d'exemples où il est question de couvrir le comte de Savoie (et les ancêtres de sa Maison) des louanges les plus empressées.

²⁷ « ... le roy soldoya sa gent, puis en triomphe de victoire sen retourna a Paris, la ou il a tout les siens fut si haultment receu, que les festes et sollempnité de ceste reception, feisans joustes et tournois, dura plus dung moys entier... »

²⁸ E. Kantorowicz, « Oriens, Augusti - Lever du Roi », dans *Dumbarton Oaks Paper*, n°17, 1963, p. 119 - 77.

²⁹ F. Autrand, *Charles VI, la folie du roi*, Paris, Fayard, 1986.

³⁰ Il semble que les rapports entre cousins comportent une intéressante ambiguïté. Tantôt le comte de Savoie s'agenouille en vassal aux pieds du roi, tantôt celui-ci le relève prestement en lui déclarant que tous deux sont " egale et meisme personne ".

³¹ Au chapitre XII, le roi conseille vivement à son oncle de Berry de favoriser cette relation avec Amédée : « ...pour ce, sire, vous advise, se a cestui avez amour tieulle que monstres semblant que point ne la desjoignes de lui, qui ainsi que savez est prince de haulte valeur et garni de puissance tieulle, que, il par moyen dicelle vous puet grandement eyder ou nuire, se il advenoit que lui feissies chose pour raison le admonestast de prochacer vostre dommaige ... »

Il faut bien dire qu'il existe dans cette estime et ce respect une fameuse réciprocité, car le comte de Savoie, ainsi que nous l'avons dit, se montre également très prévenant et fidèle, c'est « *un parant et amy si vray que desir a de servir et obeir au roy* », comme nous l'a écrit P. Dupin.

Cette volonté de rapprochement semble indéniable, à tel point que P. Dupin *néglige* les origines saxonnes dont se targuait si fièrement la Maison de Savoie, en particulier depuis l'invention du mythe de Bérolde par Cabaret³². Lorsque l'on sait ce qu'ont pu représenter les origines impériales pour les Savoie, cela semble particulièrement étrange ; d'autant que le chroniqueur s'est scrupuleusement inspiré du texte de Cabaret. En effet, dans notre chronique, sur un texte de deux cent trente folios, nous n'avons que de très rares références à l'empereur ou aux origines impériales, alors que ce thème imprégnait généralement toute l'historiographie. Et, ainsi, lorsque le Comte Rouge décide de visiter ses nouveaux sujets, après avoir été élu seigneur par les Niçois, il se présente à eux sous la bannière de la croix d'argent sur écu de gueules, la croix blanche de Savoie. Ceci apparaît plus particulièrement, quand il est en vue de Barcelonnette, au chapitre LXII : « ... car ceste part, vient ung cadet lequel devant soy fait porter une grant banniere rouge signee dune croix blanche ... »

Nous avons donc ici la preuve que P. Dupin écrit que le comte de Savoie se présente à ces populations avec la bannière à la croix de Savoie, sans mentionner les armoiries impériales. Or Amédée VII avait pénétré en pays niçois, en se présentant comme *vicair impérial*³³ (ce qui lui permettait de légitimer sa prise de possession du territoire sur lequel il ne pouvait revendiquer aucune prétention). Il faisait alors porter au-devant de lui la bannière à la croix blanche, certes, mais adjointe à celle de l'*aigle impérial*³⁴ ! Et c'est d'ailleurs ce même aigle qui apparaîtra plus tard sur les armoiries niçoises.

Nous voyons donc ici comment P. Dupin peut dissimuler la réalité pour servir la duchesse.

Cette première catégorie d'éléments relatifs à la couronne de France est à mettre en rapport avec les circonstances dans lesquelles P. Dupin rédige son oeuvre. Yolande est sans doute alors en pourparlers avec Louis XI. On se dirige vers un rétablissement des relations, mais on sait que les premiers traités de réconciliation ne datent guère que de novembre 1476³⁵, ce qui pourrait nous fournir, peut-être, un premier élément interne de datation. Ainsi, il apparaît que le chroniqueur devait avoir reçu de précises instructions quant à la rédaction de son oeuvre. Il va sans dire que ces directives venaient, comme nous l'avons déjà évoqué, des commanditaires, et plus particulièrement de la duchesse Yolande. C'est pourquoi P. Dupin semble très soucieux de servir ces desseins, mais aussi de rendre gloire à la dame en personne. Ainsi peut on voir, dans la *Chronique du Comte Rouge*, certains éléments qui

³² Pour Amédée VIII, dans le cadre de l'exaltation de la dynastie des Savoie, Cabaret avait inclus dans sa chronique le mythe de Bérolde, héros fondateur de la Maison de Savoie, qui conférait à celle-ci des origines impériales. Le mythe béroldien, bien que connu, depuis, par les historiens de la Savoie comme crée de toutes pièces, restera longtemps l'un des fondements essentiels de l'Etat savoyard. Voir à ce sujet D. Chaubet, « Bérolde de Saxe, un héros mythique fondateur de dynasties parmi d'autres », dans *Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Savoie*, 1990, p. 225 - 33 ; et, en dernier lieu, l'article de L. Ripart, « Les origines saxonnes de la Maison de Savoie », dans *Razo - Cahiers du Centre d'Etudes Médiévales de Nice - N°12, U.F.R Lettres, Arts et Sciences Humaines, Université de Nice* 1992, p. 147 - 61.

³³ E. Caïs de Pierlas, *La ville de Nice pendant le premier siècle de la domination des Princes de Savoie (de 1388 à la fin du XVème siècle)*, Turin, 1898, Réimpression à Nice.

³⁴ E. Hildesheimer, « La dédition de Nice à la Maison de Savoie », dans *Nice Historique*, Juillet - Septembre, 1988, 91ème année - n° 3. p. 87 - 93 : « Arborant la bannière impériale, le comte de Savoie sera reconnu comme tel dans l'acte de dédition du 28 septembre où il est fait état de l'appartenance au Saint Empire des comtés de Provence et de Forcalquier ».

³⁵ C. Buet, *Les Ducs de Savoie aux XVème et XVIème siècles*, Tours, A. Mame et Fils, 1878.

pourraient être directement destinés à servir les intérêts *personnels* de la principale commanditaire.

• En l'honneur de Yolande, dame de France, duchesse de Savoie

Yolande entre sur le champ politique avant même la mort de son époux, le maladif et pieux³⁶ Amédée IX, lors de la querelle relative à la Ligue de Bien Public³⁷. Elle entreprit de faire jouer sa persuasion auprès de son époux, faisant valoir les liens qui l'unissaient au roi, si bien que celui-ci finit par envoyer des troupes auxiliaires à Louis XI. Peu après, de retour d'un voyage en France, Amédée IX tomba malade. La duchesse en profita pour prendre le pouvoir en mains et s'investir de la Régence. Le contexte fut alors dominé par des affrontements internes et externes. Dans un concours de circonstances particulièrement complexes (et de multiples alliances), Yolande finit par faire l'objet de plusieurs menaces, notamment celles des comtes de Bresse et de Romont, puis par Louis XI et même par le duc de Bourgogne qui orchestra son enlèvement, et confia cette tâche au Comte de la Marche Elle parvint finalement à trouver un accord avec son frère et à s'assurer sa protection, bien que celui-ci le lui eut fait cher payer. La France exercera alors une véritable mainmise sur les Etats de Savoie³⁸.

C'est peut-être la duchesse qui se trouve à l'origine de la *Chronique du Comte Rouge* de P. Dupin (et sans doute du reste de l'oeuvre du chroniqueur). Rappelons que c'est elle qui le nomme secrétaire ducal, dans les années 1470³⁹, puis chroniqueur officiel de la Cour de Savoie. C'est aussi elle qui le subventionnait. Il est d'ailleurs probable qu'il ait quitté la Cour de Savoie après la mort de la duchesse en 1478⁴⁰. Au moment où Perrinet Dupin se voit chargé par Yolande de rédiger son oeuvre, la Savoie et sa duchesse se trouvaient donc dans une situation pour le moins difficile, comme nous l'avons évoqué.

Nous sommes tentés de dire que la *Chronique du Comte Rouge* existe *par et pour* Yolande car P. Dupin sert très directement les intérêts menacés de sa commanditaire. D'où, comme nous l'avons vu, l'apologie de l'alliance franco-savoyarde, d'où, également, l'exaltation de la dynastie des Savoie, que nous ne ferons qu'évoquer ici, qui s'effectue par l'évocation des ancêtres et les exploits du comte Amédée VII.

Parallèlement à l'intention de satisfaire les aspirations de sa duchesse, il transparait dans l'oeuvre valorisante de P. Dupin un autre dessein, une fois encore très propre au chroniqueur : celui de *flatter*, de faire honneur, de plaire à la personne de la commanditaire. Cet aspect se trouvait d'ailleurs déjà exprimé dans le questionnaire en 56 items que rédigea le chroniqueur en vue d'écrire une biographie d'Amédée VIII. Dans ce document, ainsi que dans les lettres qu'il adressa à Yolande, P. Dupin formule la requête d'obtenir une documentation plus rigoureuse, certes, mais le risque de décevoir ou de déplaire à ses commanditaires le

³⁶ Il fut surnommé « *Le Bienheureux* » parce que jugé plus cénobite que souverain...

³⁷ En effet, ayant érigé cette ligue contre le roi, les ducs de Bourgogne et de Bourbon prièrent Amédée IX de choisir la neutralité, alors que celui-ci se trouvait en même temps sollicité par Louis XI. Les Savoyards penchaient en faveur de la ligue.

³⁸ Ayant destitué sa soeur de la Régence, Louis XI exigea entre autres que les Etats Généraux savoyards soient en permanence réunis de décembre 1476 à avril 1477 ; il demanda l'abandon des droits de protectorat sur Berne et Fribourg ; obtint la reconnaissance diplomatique de la plupart des conquêtes des Suisses dans les pays de Vaud et de Valais.

³⁹ Rappelons que F.E.Bollati de Saint - Pierre exposait que l'on trouvait P. Dupin mentionné dans les documents de la Chambre des Comptes dans les années 1476 - 1477 sous la dénomination de « *magister facture cronicarum Sabaudiae* ». F.E. Bollati de Saint - Pierre, *Chroniques de Perrinet Dupin*, Turin, 1893.

⁴⁰ F. E Bollati de Saint Pierre rapporte que l'on ne trouve plus de traces de P. Dupin après cette date, ni dans les comptes de la Trésorerie, ni dans d'autres documents.

pousse à émettre de véritables craintes⁴¹. Pour n'en citer qu'un passage : « supplie, prie et requier, ad ce que de vous, qui estes, apres Dieu mon Dieu dans ce monde, ma Princesse et ma Dame première apres Notre Damen je ainsi haultemant puisse parler que vos nobles oeuvres meritent et que le cuer de moy, de benigne grace vous plaise commander a messire... »

« ... Je suis gentilhomme et de bon hostel.. car... mal contant de ce que diroyent de lui ou des siens, me pourroit a quelque homme incogneu, sans que on sceut dont ne par qui il viendroit, moy faire transchier braz et jambes, ou mander dans lautre monde... suppli que mon tres redoubte signeur ne vous ne veuillez que nul voye ce que je foye, si ce nestoit mon tres redoubte signeur et vous... je qui desire vivre et nay pas vouloir de encore mourir, si que dessusest dit, ayme mieulx moy ennaler ce pendant que ay jambes qui me peuvent porter, que atendre tant que on me les ost transchees... »⁴²

Ainsi, la *Chronique du Comte Rouge* semble-t-elle presque spécifiquement écrite pour la duchesse Yolande. Plusieurs éléments semblent témoigner de cette intention.

Tout d'abord, nous pouvons peut-être voir dans la forme de l'oeuvre elle-même, qui s'apparente beaucoup à celle des romans courtois, la volonté de flatter le sens artistique et culturel de la duchesse. En effet, les biographies romancées se répandent dans les cours de la fin du XV^{ème} siècle⁴³ et P. Dupin apporte peut-être un soin tout particulier à la rédaction de son oeuvre, afin d'offrir à la duchesse une lecture aussi agréable que possible. On sait que Yolande affichait un goût évident pour la littérature et le raffinement de la vie de cour⁴⁴.

D'ailleurs, le chroniqueur s'attache visiblement à offrir à sa lectrice une description minutieuse des rituels de cour, des fastes, de la notion d'étiquette, des splendeurs de la Cour de France en particulier ; car, ici, ce sont vraisemblablement les usages de la cour française qui sont rapportés avec force de détails. Ayant été élevée à la cour de Charles VII, Yolande entretenait elle-même en Savoie une cour à la française, fastueuse et raffinée⁴⁵. Même si l'on sait que l'usage en était répandu dans les chroniques de cour de cette période, le moins que l'on puisse dire de P. Dupin est qu'il se répand généreusement, avec redondance et excès, tout au long de son oeuvre, en descriptions de réjouissances, de la bienséance, du faste et de l'éclat de la vie de cour. Et l'on peut certainement penser, qu'au-delà de la *mode* qui sévit à ce moment-là dans certaines cours occidentales, la personnalité de la duchesse n'est pas étrangère à cet aspect de la chronique de P. Dupin.

Il est d'autre part vraisemblable que la mise en majesté du prince telle que la représente le chroniqueur soit à mettre en relation avec une mise en majesté du pouvoir savoyard, et de la duchesse elle-même. Car, peut-être peut-on discerner à travers le portrait d'Amédée VII superposé à celui de son épouse, Bonne de Berry, une personification élogieuse de Yolande.

Peut-être pouvons nous mentionner brièvement ici la position du chroniqueur envers les circonstances mystérieuses de la mort du Comte Rouge. Amédée VII ayant vraisemblablement été empoisonné, P. Dupin se contente de rester fidèle, avec toutefois une

⁴¹ Ces documents ont fait l'objet d'une étude de la part de D. Chaubet, et d'une édition de F. E Bollati de Saint Pierre, ainsi que nous l'avons déjà mentionné.

⁴² F. E Bollati de Saint Pierre (cité note 39).

⁴³ D. Régnier - Bohler, *Splendeurs de la Cour de Bourgogne, Récits et Chroniques*, Paris, Ed. R.Laffont, Collections *Bouquins*, 1995.

⁴⁴ C. Buet, dans son ouvrage, *Les Ducs de Savoie aux XV^{ème} et XVI^{ème} siècles*, Tours 1878, écrit de Yolande qu' « il n'est aucune des princesses qui régnèrent en Savoie qui l'aient dépassée en faste et en splendeurs »

⁴⁵ V. de Saint - Genis, *Histoire de la Savoie d'après les documents originaux. Depuis les origines les plus reculées jusqu'à l'annexion*, Tome Ier - Chambéry - 1869. Il est précisé dans cet ouvrage que la duchesse Yolande faisait venir ses robes de Paris, et les Comptes du trésorier Jehan Loctier mentionnent que pour les *mômeries* de Genève en 1469, on fit venir des draps d'or et des toiles rouges de Lyon, des toiles de Tours, et des toiles de Bourges pour confectionner onze robes de femme à la mode de Paris.

certaine réserve, à la version des faits divulguée par la Cour, à savoir les accusations qui avaient été portées contre Oton de Granson ; le chroniqueur de Yolande tait bien évidemment celles dont avaient fait l'objet la comtesse Bonne de Bourbon, conformément aux directives de la Cour, mais aussi peut-être par ce que la comtesse se trouvait elle aussi être une " dame de France ". Mais ce qui caractérise sans aucun doute le mieux l'oeuvre de P. Dupin est certainement constitué par deux épisodes à caractère anecdotiques se rapportant directement à la biographie de la duchesse Yolande et non à celle du Comte Rouge, ceux-là pouvant bien servir les intérêts propres et voire les rancœurs personnelles de la duchesse .

Cet épisode nous est apporté au chapitre XXXVIII de la chronique. Dans ce passage, lors des joutes que le duc de Berry donne à Nelle, le comte de Savoie s'illustre contre ses adversaires. P. Dupin ne s'étend alors guère sur le déroulement des combats qui opposent Amédée à ces chevaliers, mais il nous décrit en revanche avec force de détails l'assaut qu'il livre au comte de La Marche. Il est à noter que le chroniqueur ne traite pas ce passage avec le même souci des rituels de chevalerie. Ceci n'est pas un « *Pas d'armes* » car, au terme du tournoi, le comte de Savoie touche le comte de La Marche et le désarçonne en sectionnant les sangles de sa selle, sur laquelle le cavalier demeure ridiculement assis : « ... la Marche ... portant entre ses deux cuisses la celle ou il sceoit vola sans soy dommaiger sur lherbe verde .. »

La risée est générale : « ... et vol fait que tieul dit est, ceulx qui cilz gracieux coup appareurent et virent leverent moult grand risee ... »

Elle va même en s'amplifiant : « ... risee, pour laquelle haumenter, accroistre et esjoir ceulx qui illecques estoient, trompettes pristrent a souffler, clarains a hault retentir et le peuple a faire hu .. »

Or, il se trouve que la duchesse Yolande avait été confrontée de manière humiliante et sans doute mémorable à Olivier de La Marche. C'est lui en effet que Charles le Téméraire, la soupçonnant de traiter avec les Suisses, avait chargé d'enlever la duchesse et ses enfants pour les ramener en Bourgogne. La nuit du 27 Juin 1476, le comte Olivier de La Marche et quelques capitaines italiens à la tête d'une troupe d'hommes d'armes interceptèrent la duchesse, ses deux fils et une partie de sa maison qui avaient quitté le château de Gex au crépuscule, pour les obliger à prendre la route de la Bourgogne. Le jeune duc de Savoie, Philibert, fut confié à la garde du capitaine Ludovic Tagliant, l'un des officiers de l'armée du duc, mais né sujet de la Maison de Savoie. Celui-ci trahit le comte et, profitant de la confusion occasionnée par ce coup de main et de l'obscurité, relâcha le petit duc. Il le confia aux sires d'Orbyé et de La Forêt, et à Bernard de Menthon, qui le cachèrent jusqu'au jour dans un champs de blé, et le menèrent ensuite à Genève⁴⁶. Cet enlèvement suscita de violentes réactions de la part des Genevois qui s'en prirent aux hommes d'Olivier de La Marche. Yolande, qui s'était retrouvée à la suite de ce guet-apens, portée en croupe derrière l'homme du Téméraire, fut ensuite enfermée pendant trois mois au château de Rouvres. Elle garda donc un souvenir cuisant de cet épisode.

Aussi n'y aurait-il rien de surprenant à ce que le chroniqueur, tournant ainsi au ridicule le comte de La Marche, ait cherché à rétablir l'honneur de sa commanditaire qui

⁴⁶ C. Buet, *Les Ducs de Savoie aux XVème et XVIème siècles* (cité note 44). C. Buet nous rapporte, à partir des documents des Comptes de la Châtellenie de Gex, qu'un simple paysan de Prégny, près de Genève, nommé Jean Bonduz, prit une part active à la délivrance du jeune duc Philibert, qu'il cacha dans les taillis bordant la route, entre Fernex et le Grand - Sacconex. La duchesse récompensa plus tard ce paysan, qu'elle affranchit de toute servitude, taille, impôt etc... et auquel elle assura une pension viagère de dix florins.

- Cet enlèvement est également mentionné par V. de Saint - Genis à la p. 470 de son *Histoire de la Savoie d'après les documents originaux. Depuis les origines les plus reculées jusqu'à l'annexion*, Tome Ier , Chambéry, 1869.

devait nourrir certains griefs à l'endroit du personnage en question. Cette hypothèse confirmerait celle d'une datation c. 1477 de *La Chronique du Comte Rouge*.

Ensuite, nous trouvons au chapitre LXXI⁴⁷, une entrée princière, digne de la plus éclatante des entrées royales⁴⁸, qu'effectue Amédée VII à Genève, en l'étroite compagnie de son épouse (détail qui revêt toute son importance ici). Ce chapitre, où rien n'est de toute évidence emprunté à Cabaret, est libre de grandiloquence, de couleurs et de faste. P. Dupin nous décrit avec rigueur et détails les différentes étapes de cette triomphale cérémonie, qui correspondent aux entrées joyeuses telles que les a écrites et étudiées N. Coulet⁴⁹. On y retrouve les rites d'accueil (notamment la rencontre hors les murs, la présence de la procession religieuse avec ses reliques, l'autorité communale, des enfants qui portent des bannières, les femmes de la ville), l'entrée en elle-même (avec la musique et les nombreuses réjouissances qui jalonnent l'itinéraire religieux du comte et de son épouse), puis le banquet finale et les joutes organisées pour l'occasion. Et, pour ne citer ici qu'un bref extrait de cette entrée décrite avec minutie par P. Dupin : « ... firent sur le chemin susdit dances, farces et mourisques, durant lesquels on puiuoit aux porteurs des pannociaux le cry de savoye a haulte voix oir crier, les haulx mennestriers corner, harpes melodieusement de sons contemplatifz sonner, fleutes par aspiremant de souhesve et douce alenne en elles courant par compas et proporcion de musique une aux aultres consoner, cymbales, rebbeis, cyphonies et musettes acorder, coroz estriers et lehus par plumes et coups de bastons avec tabourins tabourer, messagiers et poursuyvans dedens trompettes souffler et clarains par iceulx hault et si clier retentir... »

Or, si le Comte Rouge fut célébré et accueilli comme seigneur de Nice par ses nouveaux sujets en 1388 (nous ne disposons malheureusement pas de la totalité de la description de l'entrée de Nice, en raison des détériorations du manuscrit, mais on imagine que cette entrée de Genève est sans doute aussi fastueuse, sinon plus, que celle de Nice, pourtant si significative dans la biographie d'Amédée VII), il ne semble guère possible qu'il ait pu effectuer une de ces entrées à Genève⁵⁰. Et quand bien même ce serait le cas, il est évident qu'une entrée à Genève ne présenterait pour le Comte Rouge pas l'intérêt politique d'une entrée dans les états nouvellement adjoint à son autorité.

Cependant, la duchesse Yolande paraît bien, quant à elle, avoir effectué une telle entrée⁵¹. En effet, lorsqu'elle quitta le château de Moncalier, en Piémont, pour rejoindre au pays de Vaud le duc de Bourgogne qui l'en avait priée, accompagnée d'une bonne partie de la noblesse savoyarde, elle passa par Chambéry, puis fut accueillie à Genève, le 1er Mars 1476, avec de grandes démonstrations de joie, par le peuple et les magistrats de la ville qui s'étaient portés à sa rencontre⁵².

⁴⁷ Dont le titre est le suivant : « *Comment Messire Pierre comte de Genevoix festoya le comte Rouge en la cite de Genesve* ».

⁴⁸ N.Coulet, « Les entrées solennelles en Provence au XIVème siècle », dans *Ethnologie Française*, 1977, p. 63 - 82.

L. Bryant, « La cérémonie de l'entrée à Paris au Moyen Age - Aperçus nouveaux sur les entrées royales françaises au bas Moyen Age) », dans *Annales ESC* 1986, n°3, p. 513 - 43.

B. Guinée - F. Lehoux, *Les entrées royales françaises de 1328 à 1515*, Editions du CNRS. 1968

⁴⁹ N. Coulet (cité note 48).

⁵⁰ M. Bruchet, qui est le seul à mentionner cette entrée d'Amédée VII, dans *Le Château de Ripaille*, Paris 1907, dit bien qu'il ne s'est référé qu' à la *Chronique du Comte Rouge* de Perrinet Dupin.

⁵¹ C. Buet, *Les ducs de Savoie eux XIVème et XVIème siècles*, Tours, A.Mame et Fils, 1878.

⁵² C. Buet (cité note 51). Cette entrée est mentionnée dans une dépêche de l'évêque de Côme au duc de Milan, datée de Genève, le 2 mars 1476.

On peut donc imaginer que P. Dupin a pu même être présent dans la suite de la duchesse lors de cette entrée, pour pouvoir rapporter les faits avec autant de précisions, et, peut-être, d'exactitude. La présence de la comtesse de Berry (à laquelle le chroniqueur prête à plusieurs reprises des qualités dignes d'éloges) qui se trouve aux côtés de son époux, et qui célébrée avec autant d'honneurs que le comte, est sans doute également significative de la représentation de la duchesse commanditaire.

Si ces deux derniers éléments (l'épisode du comte de La Marche et celui de l'entrée de Genève) sont effectivement authentiques, ils pourraient bien fournir des indications relatives à l'établissement de la datation du texte ; il a pu n'être rédigé qu'après le 1er mars 1476 (date de l'entrée à Genève), et le 27 juin de cette même année (date de l'enlèvement de la duchesse par Olivier de La Marche).

De manière assez paradoxale, dans le climat de crise qui est celui de l'occident de la fin du XVème siècle, les espoirs se sont souvent cristallisés autour du prince⁵³. P. Dupin semble oeuvrer dans ce sens pour rassembler l'autorité de la Maison de Savoie dans sa *Chronique du Comte Rouge*. Cette biographie héroïque, empreinte de culture chevaleresque, vise à représenter le pouvoir savoyard dans toute sa majesté, celle-ci étant en particulier exaltée par l'entrée royale.

Cependant, la question qui se pose est de savoir quelle pouvait être l'autonomie d'un « *chroniqueur officiel* ». On imagine que cette charge supposait certainement la sujétion aux directives émanant du pouvoir, tant en ce qui concernait les instructions que les documents fournis. C'est sans doute ce que signifie l'expression des « *instruccions* » mentionnées tout au long de son oeuvre par P. Dupin : les ordres qu'il a pu recevoir ainsi que les informations et documents qui lui ont été transmis.

D. Régnier Bohler considère que la littérature de cour du XVème siècle se réalise sous la totale dépendance du pouvoir commanditaire, et que la personnalité du prince transparaît entre les lignes de ces oeuvres⁵⁴, et *La Chronique du Comte Rouge* en constituerait sans doute un bel exemple. Car, il apparaît que Perrinet Dupin était bien l'homme de sa commanditaire. Il oeuvrait pour les intérêts du duché de Savoie, certes, mais il servait vraisemblablement aussi les préoccupations, le prestige et sans doute les rancœurs personnelles de la duchesse.

⁵³ J. Krynen, *Idéal du prince et pouvoir royal à la fin du Moyen Âge (1380 - 1440)*, Etude de la littérature politique du temps...Paris, Ed. A. et J. Picard, 1981.

⁵⁴ D. Régnier Bohler, *Splendeurs de la Cour de Bourgogne, Récits et Chroniques*, Editions R. Laffont - Collection *Bouquins*, Paris 1995